



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

**Déclaration sur dossier
CST du 12 JUIN 2024**

Dossier 7 – En communication – Carte titre restaurant

Sur ce dossier, qui laisse le choix aux agents de rester sur le format papier des titres restaurant ou de basculer sur une carte, l'UNSA n'a pas de remarque particulière.

En effet, cette avancée permettra aux agents qui le souhaitent de moderniser l'utilisation de ce dispositif. Cela est donc positif.